

# RELIQUATS AZOTE 2023 FICHE DE RENSEIGNEMENTS



Merci de remplir cette fiche complètement et <u>très lisiblement</u>, de préférence avec un stylo bille et l'insérer dans le sac de regroupement des échantillons. <u>Ne pas oublier le verso!</u>

			AGRI	CULTE	UR/DE	MANDEL	IR .			_
NOM						PRENOM				
Ou Raison s	ociale									
Adresse										
Commune								Code postal		
FACTURATIO	N DEN	<b>IANDE</b>	JR 🗖	utre <b>⇒Adres</b>	se de factu	ıration :				
Nom de l'organisme relais  Nom de votre technicien conseil  N° PARCELLE										
							Réser labora			
	RENC	ENCES DE LA PARCELLE/DU PRELEVEMENT								
Date de prélèvement des échanti						Р	RELE	VT M	ANUE	L
Nom de la p		1		•				Surface	ha	
Commune de	la parcell	е							Code postal	
PROFOND	EURS	Horizo	<u>ო</u> ი-3	0 cm	Hori	<b>zon</b> 30-6	0 cm	Horizon	•	cm□
(cochez OU	précisez)	1	de		m 2			3	deà	
						ISPENSABL				
En l'absence										ure.
						ET CAS				
TYPE DE SOL le plus proche				_		₀ □Limor o-calcaire			_	
Profondeur du so						<u>(0 cm)</u> □Pro				
Charge en caillou	ıx 🔲 Fa	aible (0 à	15%)	Moyenr	ne <i>(15 à 3</i>	80 %) □F	orte <i>(30% à</i>	50%)	Très forte <i>(</i>	> 50%)
Etat du sol lors	du prélèv	ement	□Sol	labouré	Sol	déchaumé ou	ı semis réali	sé [	Sol non tra	availlé
Sol habituelleme jusqu'en mar				s pauvre 5%) <b>□</b> ou		Sol <u>argileux,</u> (blé, maïs, co				
Irrigation 🗖 or				llement ap	•	$\Box$ < 50		50 à 150 m		
CULTURE					<u> </u>					
BLE Tendre Hive						vant b C				
BLE AMELIOR										
BLE AMELIORANT BLE Tendre Print. ORGE Hiver ORGE Print. DESCOURGEON TRITICALE SEIGLE  AVOINE Hiver AVOINE Print. ORGE Print. Brassicole DESCOURGEON brass.										
COLZA Hiver	COLZA	Print.	□ MAÏS	GRAIN	BLE	DUR Hiver	BLE DU		TOUF	RNESOL
BETTERAVE A S	SUCRE	MAIS EN	ISILAGE	<b>□</b> MA	IS EPI	BETTERA	VE. <b>FOURR</b>	AGERES	☐maïs s	SEMENCE
PDT/consc	mmation	PDT/prin	neur 📮	PDT/Plan	t $\square_{P}$	OT/Industrie	PDT/Fé	cule $\Box$ L	IN OLEAGIN	EUX
AUTRE CULTUR	RE (précisez)					(pour les autres	s cultures pas o	de conseil, rés	sultats bruts un	iquement !)
OBJECTIF D			]qx/ha	tonnes	ha	Variété				
RENDEMEN OBLIGATOIRE			□то	nnes MS/	ha <u>D</u>	<u>rincipale</u>	Indispen	sable pour	les céréales	et les PDT
Pour les d	éréales		levée/2 f	euilles	☐3 feu	illes 1	talle + Maître l		à 3 talles + M	
Etat de dével			<b>□</b> 4 à 5 t	alles + Maîtr	e brin	<b>□</b> 6 à 7 ta	lles + Maître bı	rin 🗆	8 talles et plus	s + MB
Pour les colzas  Etat de développement/biomasse (pesées)  ☐ Très faible (0,2 kg/m²) ☐ Faible (0,5 kg/m²) ☐ Moyen (1,0 kg/m²) ☐ Fort (1.5 kg/m²) ☐ Très fort (2.0 kg/m² et plus)							) kg/m²)			
Etat de développ	ement/bion	nasse (pe	sées)		<b>□</b> Fort (	1.5 kg/m²)	<b>∟</b> Très fo	rt (2.0 kg/n	n" et plus)	

BETTERAVES COLZA NAVETTE FEVEROLE TREFLE PO  MAÏS SEMENCE MAÏS EPI METEIL LUZERNE (retournée en été/automne)  LIN Pommes de terre TOURNESOL MOUTARDE PORTE-GRAINE	ÏS GRAIN ☐MAIS ENSILAGE								
DEROBEE GRAMINEES PURES UDEROBEE LEGUM. PURES UDEROBEE AVEC	LUZERNE (retournée au printemps)  GRAMINEES PORTE-GRAINE								
□ CAROTTE/ENDIVE UJACHERES⇒VOIR PLUS BAS! □ AUTRE PRECEDENT (précisez)									
ATTENTION !!! COCHEZ CETTE CASE SI L'ANTEPRECEDENT EST UNE LUZERNE     □									
CIPAN, Développement :	faible (<1 tonne) Moyen à fort (1 à 3 tonnes) très fort (> 3 tonnes)								
Interculture  Précisez  Destruction: Destruction avant le 1 <sup>er</sup> janvier (précoce)  Destruction: Destruction avant le 1 <sup>er</sup> janvier (précoce)	Destruction avant le 1 <sup>er</sup> janvier <i>(précoce)</i> Destruction après le 1 <sup>er</sup> janvier <i>(tardive)</i>								
impérativement Espèce(s): Phacélie, seigle, avoine Crucifères (moutarde, rad	acélie, seigle, avoine Crucifères (moutarde, radis) Légumineuses pures								
les 3 critères demandés ! ☐ Mélange avec légumineuses ☐ Autres CIPAN (r	ay-grass, autres mélanges)								
RETOURNEMENT Rang de la culture après destruction : 1 1 ère 2 2 ème 3 3 è	Ilture après destruction : 1 1 ère 2 2 ème 3 ème 4 à 6 ème 7 ème et +								
DE PRAIRIES  Précisez  Ancienneté (en années): □≥ 1 et < 2 □≥ 2 et < 4 □≥ 4 et	té (en années): $\square \ge 1$ et $< 2$ $\square \ge 2$ et $< 4$ $\square \ge 4$ et $< 7$ $\square \ge 7$ et $< 10$ $\square \ge 10$								
impérativement les 4 Mode d'exploitation :  Pâture exclusive Fauche inté									
critères demandés! Type de prairie : Graminées pures Mélange of									
JACHERES Age de la jachère : Moins de 1 an									
Précisez  Période de destruction :   Fin d'été	_								
impérativement les 4 Période d'implantation de la culture suivante :	<u> </u>								
	■ Graminées + légumineuses								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES <u>REALISES/PREVUS</u> SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av	E EN PLACE / A VENIR								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES <u>REALISES/PREVUS</u> <u>SUR LA CULTUR</u> (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av RANG N° produit DATE DOSE EPANDUE	E EN PLACE / A VENIR								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES <u>REALISES/PREVUS</u> <u>SUR LA CULTUR</u> (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av RANG PRODUIT N° produit (voir tableau) Jour mois année (ou épandage prévu)	E EN PLACE / A VENIR ant ou après les reliquats)  Teneur en azote du produit (si analyse!)								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES <u>REALISES/PREVUS</u> <u>SUR LA CULTUR</u> (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av RANG N° produit DATE DOSE EPANDUE	E EN PLACE / A VENIR ant ou après les reliquats)  Teneur en azote								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES <u>REALISES/PREVUS</u> <u>SUR LA CULTUR</u> (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av RANG PRODUIT N° produit (voir tableau) Jour mois année (ou épandage prévu)	E EN PLACE / A VENIR ant ou après les reliquats)  Teneur en azote du produit (si analyse!)								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av RANG PRODUIT Noir Mois année (ou épandage prévu)  Prod.1 202t ou m³/ha  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE N° produit (voir tableau) Jour mois année (ou épandage prévu)  Prod.1 202	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS) c les apports POUR la culture)								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE DOSE EPANDUE (voir tableau) Jour mois année (ou épandage prévu)  Prod.1 202	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS) c les apports POUR la culture)  DUE  Teneur en azote								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE DOSE EPANDUE (voir tableau) Jour mois année (ou épandage prévu)  Prod.1 202	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  c les apports POUR la culture)  DUE  Teneur en azote du produit (si analyse!)								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE DOSE EPANDUE (voir tableau) Jour mois année (ou épandage prévu)  Prod.1 202t ou m³/ha  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre aver PRODUIT (voir tableau) FREQUENCE D'EPANDAGE DOSE EPAN HABITUELS (1 produit pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre aver produit produit pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre aver produit prod	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  c les apports POUR la culture)  DUE  Teneur en azote du produit (si analyse!)								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  Prod.1 DATE DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  Prod.2 202	Teneur en azote du produit (si analyse !) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  c les apports POUR la culture)  DUE  Teneur en azote du produit (si analyse !) kg N/ t ou /m³								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av.  RANG PRODUIT (voir tableau)  Prod.1  Prod.2  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave.  RANG PRODUIT (voir tableau)  RANG PRODUIT (voir tableau)  FREQUENCE D'EPANDAGE (environ)  Prod.1  1 an 2 ans 3 ans 4/5 ans 6 et +t ou m	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS) c les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  3/ha, kg N/ t ou /m³								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  Prod.1 DATE DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  Prod.2 202	Teneur en azote du produit (si analyse!) ,kg N/ t ou /m³ ,kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS) c les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  3/ha,kg N/ t ou /m³ ,kg N/ t ou /m³  signal ses 2 tableaux ci-dessus)  DIRE DU PRODUIT								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  Prod.1 DATE OU Épandage prévu)  Prod.2 DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (environ)  Prod.1 Prod.1 Prod.2 PREQUENCE D'EPANDAGE (tous les combien d'années ?)  Prod.1 DATE DOSE EPANDAGE (tous les combien d'années ?)  Prod.2 DATE DOSE EPANDAGE (environ)  Prod.1 DATE DOSE EPANDAGE (tous les combien d'années ?)  Codification des produits organiques les plus courants (à reporter de N° NATURE DU PRODUIT N° NATURE DU PR	Teneur en azote du produit (si analyse!) ,kg N/ t ou /m³ ,kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS) c les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  3/ha,kg N/ t ou /m³  ms les 2 tableaux ci-dessus)  RE DU PRODUIT  coulets (stocké en conditions sèches) le poulets (autres cas)								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE (voir tableau)  Prod.1 DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  Prod.2 2 202t ou m³/ha  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi)  RANG PRODUIT (voir tableau) FREQUENCE D'EPANDAGE (tous les combien d'années ?)  Prod.1	Teneur en azote du produit (si analyse!) ,kg N/ t ou /m³ ,kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS) c les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  3/ha,kg N/ t ou /m³ ,kg N/ t ou /m³  system of the control of the c								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av DATE COU PRODUIT PR	Teneur en azote du produit (si analyse!) ,kg N/ t ou /m³ ,kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  c les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  "",kg N/ t ou /m³								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av RANG RODUIT (voir tableau) Jour mois année (ou épandage prévu)  Prod.1	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  C les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  "", kg N/ t ou /m³								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits average produit produit (voir tableau)  Prod.1  Prod.1  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produit produit (voir tableau)  RANG PRODUIT (voir tableau)  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.2  Prod.3  Prod.4  Prod.4  Prod.5  Prod.5  Prod.6  Prod.7  Prod.7  Prod.7  Prod.7  Prod.8  Prod.9  Prod.1  Prod.9  Prod.1  Prod.9  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.4  Prod.4  Prod.5  Prod.5  Prod.6  Prod.7  Prod.7  Prod.7  Prod.7  Prod.7  Prod.9  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.4  Prod.4  Prod.5  Prod.6  Prod.7  Prod.7  Prod.1  Prod.7  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.4  Prod.4  Prod.7  Prod.	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS) Les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  3/ha, kg N/ t ou /m³  ha, kg N/ t ou /m³  ms les 2 tableaux ci-dessus)  REDU PRODUIT  coulets (stocké en conditions sèches) le poulets (autres cas) lindes (stocké en conditions sèches) le dindes (autres cas) le pintades (stocké en conditions sèches) le poulets humides fraîches de poules humides après stockage								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits average produit (voir tableau)  Prod.1  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en compte de perce plus confondre average produits pris riches en azote. Ne pas confondre average produits pris en azote. Ne pas confondre average produits pris riches en azote. Ne pas confondre average produits pris riches en azote. Ne pas confondre average produits pris riches en azote. Ne pas confondre average produits pris riches en azote. Ne pas confondre average produits prod	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  Les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  3/ha, kg N/ t ou /m³  ha, kg N/ t ou /m³  ms les 2 tableaux ci-dessus)  REDU PRODUIT  culets (stocké en conditions sèches) le poulets (autres cas) lindes (stocké en conditions sèches) le dindes (autres cas) le dindes (autres cas) le poulets (autres cas) le poulets (autres cas) le poules humides fraîches le poules humides après stockage le poules sèches fraîches le poules sèches après stockage								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av mois année (ou épandage prévu)  Prod.1 DATE DOSE EPANDUE (ou épandage prévu)  Prod.2 202t ou m³/ha  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte ave (2 produits pris en compte ave (2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte ave (2 pr	Teneur en azote du produit (si analyse!) ,kg N/ t ou /m³ ,kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  Les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  3/ha,kg N/ t ou /m³  ha,kg N/ t ou /m³  ms les 2 tableaux ci-dessus)  RE DU PRODUIT  coulets (stocké en conditions sèches) le poulets (autres cas) lindes (stocké en conditions sèches) le poulets (autres cas) lintades (stocké en conditions sèches) le poules lumides fraîches le poules humides après stockage le poules sèches après stockage le poules sèches après stockage canards 10 à 15% de MS  autre produit, voir votre conseiller.								
APPORTS DE MAT. ORGANIQUES REALISES/PREVUS SUR LA CULTUR (2 produits pris en compte maximum, indiquez les 2 plus riches en azote. Apports faits av RANG PRODUIT (voir tableau)  Prod.1  Prod.2  Prod.2  APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES REGULIERS / HABITUELS (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produits pris en compte maxi, indiquez les 2 plus riches en azote. Ne pas confondre ave (2 produit voir tableau)  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.2  Prod.1  Prod.1  Prod.1  Prod.1	Teneur en azote du produit (si analyse!) , kg N/ t ou /m³ , kg N/ t ou /m³  (ARRIERE-EFFETS)  Les apports POUR la culture)  Teneur en azote du produit (si analyse!)  """  """  """  """  """  """  """								



# RELIQUATS AZOTE CAMPAGNE 2023

# PRELEVEMENTS MANUELS – METHODES ET PRECAUTIONS

Le prélèvement manuel des reliquats azote vous permet de réaliser une économie importante sur le coût global de ces analyses. Mais il réclame un minimum de méthode et la prise de précautions de conservation des échantillons du prélèvement au champ à l'arrivée au laboratoire.

L'azote peut en effet évoluer assez rapidement au sein des échantillons, tout particulièrement en cas d'apports organiques récents et/ou réguliers.

Les kits de prélèvement/conditionnement adaptés aux reliquats azote et une tarière adaptée sont disponibles auprès du LANO.

## PRELEVEMENTS DES ECHANTILLONS – CONDITIONNEMENT

**PROFONDEUR DE PRELEVEMENT**: les prélèvements doivent être réalisés sur **la totalité du sol exploité par les racines** afin de prendre en compte tout l'azote disponible dans le calcul du bilan de masse. Sauf cas exceptionnel de sols réellement superficiels on prélève en général sur 2 ou 3 horizons de 30 cm d'épaisseur. En sols moyennement profonds à profonds, un profil sur un seul horizon n'est pas exploitable et conduit systématiquement à un conseil trop élevé et n'est par ailleurs <u>pas conforme</u> à la réglementation (nouvel Arrêté du 29 juillet 2020 du Préfet de région Normandie).

**ZONE ET NOMBRE DE PRELEVEMENTS**: choisissez une **zone représentative de la parcelle à analyser** (type de sol, potentiel, comportement de la végétation...) et prélever sur **10 à 12 points différents** en séparant bien chaque horizon dans un seau propre et n'ayant jamais contenu d'engrais ni de produit azoté (aliment concentré azoté par ex.).

**CONDITIONNEMENT DES PRELEVEMENTS**: bien mélanger la terre de chaque horizon et conditionner environ 500 gr de terre dans les **sacs BLEU/BLANC/ROUGE** fournis en respectant impérativement l'ordre suivant.

- Sac BLEU pour l'horizon 0-30 cm
- > Sac BLANC pour l'horizon 30-60 cm
- > Sac ROUGE pour l'horizon 60-90 cm

Si les profondeurs sont différentes, Précisez-le sur la fiche!

**CONDITIONNEMENT POUR LA PARCELLE**: mettez les sacs BBR et la (les) fiche(s) dans le sac de regroupement fourni. Ne mélangez en aucun cas plusieurs parcelles dans un même sac, afin d'éviter toute confusion entre les sacs BBR et les fiches! Pour plus de précautions, vous pouvez marquer vos sacs BBR.

### PRECAUTIONS DE CONSERVATIONS DES ECHANTILLONS

La durée de conservation optimum des échantillons pour reliquats azote est de 48 heures, à 4°C.

Dans la plupart des cas il est peut être très délicat d'assurer le respect de cette contrainte. Il est donc le plus souvent indispensable de **CONGELER** les échantillons avant leur transfert vers le laboratoire, afin de « figer » les teneurs en azote minéral et la répartition azote nitrique/azote ammoniacal.



# RELIQUATS AZOTE CAMPAGNE 2023

## FICHES DE RENSEIGNEMENTS

## **AVERTISSEMENT TRES IMPORTANT!**

Le calcul du bilan azote et des conseils de fumure azotée minérale complémentaire sont établis suivant le nouvel Arrêté du 2 septembre 2022 du Préfet de la région Normandie. La méthode intègre les propositions du Groupe Régional d'Experts Nitrates de Normandie (GREN) et les références régionales issues des essais et suivis réalisés dans notre région.

Il est donc indispensable de fournir <u>tous</u> les renseignements demandés, nécessaires et suffisants, et d'utiliser impérativement la fiche fournie, pour accéder aux conseils les plus adaptés à votre parcelle.

**GENERALITES**: remplir **lisiblement** et **complètement** la fiche de renseignements administratifs et agronomiques et joignez-là à vos échantillons (1 fiche par parcelle!). En cas de demande d'analyse chimique de fertilité en plus des reliquats azote, remplir et joindre en plus la fiche spécifique nécessaire.

**CULTURE/PRECEDENT**: en l'absence de ces renseignements indispensables, le calcul ne pourra pas être <u>effectué</u>. Les résultats vous parviendront sous forme brute. Seules les cultures listées font l'objet d'un calcul.

OBJECTIF DE RENDEMENT : veillez bien à indiquer votre objectif de rendement! En l'absence de cette information essentielle et spécifique à chaque exploitation/parcelle aucune préconisation de fumure ne pourra désormais être calculée! Les résultats vous parviendront sous forme brute.

**CARACTERISTIQUES DU SOL**: ces renseignements sont importants pour la précision de certains calculs dans les différents postes du bilan azote. En l'absence de tout ou partie de ces renseignements, il leur sera substitué des valeurs « moyennes ». La fumure calculée sera dès lors moins précise.

**APPORTS ORGANIQUES**: si vous disposez d'une analyse de vos produits organiques, précisez la teneur en azote du (des) produits épandus ou joignez une copie de l'analyse. **Renseignez bien les 2 rubriques** (apports pour la culture et apports réguliers), on distingue un effet direct et un arrière-effet lié aux apports réguliers.

## TRANSFERT DES ECHANTILLONS AU LABORATOIRE

Votre technicien et le LANO organisent les transferts des échantillons au laboratoire.

Vous devez donc vous renseigner sur le jour de transfert et faire transiter les échantillons la veille, de préférence en fin de journée. Si les échantillons ont été congelés au préalable, ils seront ainsi transférés au laboratoire dans les meilleures conditions.

# **Attention!**

Dans les zones vulnérables, des contraintes nous sont imposées par les 6<sup>èmes</sup> programmes d'actions régionaux de la directive nitrates. Les reliquats azote concernent toutes les exploitations de 3 ha ou plus. Vous trouverez tous les détails sur la réglementation vous concernant, fonction de votre

commune, en rubrique « Environnement », sur cra-chambagri.fr